



COMMISSION DES FORETS D'AFRIQUE CENTRALE
Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale



Atelier de révision des indicateurs de l'OFAC et d'identification des thématiques de publications

Brazzaville, République du Congo du 20 au 22 février 2018



Rapport d'Atelier



I- INTRODUCTION

I.1. STRUCTURE DU RAPPORT

Le présent rapport est une synthèse des présentations, des discussions en plénière et des travaux en groupe qui se sont déroulés pendant les trois jours de l'Atelier de révision des indicateurs de l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC) et d'identification des thématiques de publication. Il est subdivisé en trois parties:

1. L'introduction ;
2. Le déroulement des travaux ;
3. La conclusion et les recommandations.

I.2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La COMIFAC est l'institution sous régionale mise en place depuis 1999 par la volonté des chefs d'Etats d'Afrique centrale pour procéder à une harmonisation progressive des politiques forestières et environnementales en Afrique Centrale. Elle oriente, coordonne et prend des décisions sur les actions et initiatives sous régionales dans le domaine de la conservation et de la gestion durable des écosystèmes forestiers. Pour ce faire il faut disposer d'une information forestière et environnementale fiable. L'Observatoire des Forêts Afrique Centrale (OFAC) constitue ainsi l'instrument technique et opérationnel dans la collecte, l'analyse et la diffusion des données de la COMIFAC. Depuis une dizaine d'années déjà, les données collectées à partir d'une série d'indicateurs établis, ont donné lieu à la constitution des bases de données et à la réalisation de publications de référence comme l'Etat des Forêts (EdF), l'Etat des Aires Protégées (EdAP) et d'autres publications thématiques.

Cependant, une analyse à la fois rétrospective et prospective laisse transparaître l'impérieuse nécessité de s'assurer que l'information générée est traitée et formatée de la manière la plus efficace possible afin de répondre aux besoins des différents utilisateurs, en particuliers les décideurs politiques. Dès lors, le projet Renforcement et Institutionnalisation de l'OFAC (RIOFAC) met l'accent sur la valorisation des données au travers de la mise en place des services et outils d'aide à la décision (DSS) en faveur des pays de la COMIFAC et des utilisateurs de la sous-région. Ces outils seront disponibles sur des plateformes analytiques et cartographiques en ligne capables de digérer et présenter les informations issues des données collectées dans un format répondant aux besoins des différents profils d'utilisateurs.

De plus, parallèlement au processus d'institutionnalisation de l'OFAC au sein de la COMIFAC, il est demandé à l'OFAC d'étendre la diffusion des informations autour des thématiques émergentes à travers son site web et en mutualisant les efforts de collecte, d'analyse et de diffusion avec les partenaires de la COMIFAC.

Dès lors, le projet RIOFAC a jugé opportun de réunir la COMIFAC ainsi que ses experts et partenaires clés pour la révision des indicateurs de l'OFAC et l'identification des thématiques pertinentes pour les publications.

I.3. OBJECTIFS DE L'ATELIER

L'objectif principal de l'atelier était de procéder à la révision des indicateurs de l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC) et d'identifier des thématiques pertinentes pour les publications, suivant les quatre formats que sont : (i) les notes d'orientations politiques, (ii) l'état des forêts, (iii) l'état des aires protégées et (iv) l'état des projets. De manière spécifique il s'agissait de :

- passer en revue l'ensemble des indicateurs de l'OFAC afin de s'assurer que ceux-ci sont pertinents, clairs et précis, et qu'il ne manque pas des indicateurs nécessaires au suivi des thématiques actuelles.
- faciliter les systèmes de rapportage relatifs aux engagements internationaux auxquels les pays ont adhéré afin de contribuer de manière transversale à la mise en œuvre du plan de convergence de la COMIFAC.
- chercher des pistes de synergies entre l'OFAC et les partenaires déjà engagés dans le processus de collecte de données ou disposant des bases de données sur l'information environnementale,
- permettre d'identifier les thématiques pertinentes susceptibles de soutenir les efforts de mise en œuvre des politiques ou stratégies nationales/régionales de gestion durable des forêts.

I.4. METHODOLOGIE

Les travaux se sont déroulés en trois jours de manière participative en séquences théoriques et pratiques. Les échanges ont été animés sous la conduite d'un modérateur. Au travers des exposés, tous les participants ont été édifiés sur les enjeux, les initiatives en cours, les avancées, les contraintes ainsi que les perspectives en rapport avec les besoins urgents exprimés par les pays de l'Afrique Centrale engagés sur plusieurs fronts de la gestion durable. Durant les travaux, nous avons alterné les présentations et les discussions en plénière d'une part et les travaux en groupe d'autre part pour une participation effective de tous les invités.

De même, les échanges étaient destinés à apporter des clarifications et des compléments d'informations sur les différents processus en cours mais aussi la nécessité de trouver des pistes susceptibles de conduire à une meilleure planification et une meilleure synergie entre les différents partenaires et l'OFAC. Par ailleurs, une attention particulière était accordée à l'identification des besoins en renforcement des capacités pour la maîtrise des outils en lien avec les indicateurs et le protocole de collecte de l'information environnementale.

I.5. PARTICIPATION ET CONTENU DE L'ATELIER

Organisé par le projet RIOFAC sous l'égide de la Commission des Forêts d'Afrique (COMIFAC), l'atelier de révision des indicateurs et d'identification des thématiques de publications de l'Observatoire des Forêt d'Afrique centrale (OFAC) s'est tenu à l'Hôtel de la Concorde à Kintélé, Brazzaville en République du Congo. La rencontre a regroupé une cinquantaine de participant(e)s parmi lesquels :

- les représentant(e)s du Secrétariat exécutif de la COMIFAC ;
- les représentant(e)s des coordinations nationales COMIFAC ;
- le représentant de la CEEAC ;
- le représentant de l'UNESCO ;
- les représentants du projet RIOFAC (CIFOR, CIRAD, FRMi) ;
- les représentants du programme BIOPAMA (UICN et JRC) ;
- le représentant de GIZ ;
- les experts du projet RIOFAC.
- les experts de la FAO (FRA) ;
- les experts de l'OFAC;
- les experts nationaux.

Les temps forts de cette rencontre d'échanges ont été marqués par cinq principaux points à savoir :

- 1) La cérémonie d'ouverture ;
- 2) La présentation du contexte et des objectifs de l'atelier ;
- 3) Les exposés thématiques sur les processus des partenaires et la COMIFAC ;
- 4) Les travaux de groupes sur les indicateurs
- 5) L'identification des thématiques de publications de l'OFAC.

II- DEROULEMENT DES TRAVAUX

II.1- SEQUENCE INTRODUCTIVE DE L'ATELIER

Cette partie a porté sur la cérémonie d'ouverture des travaux, la présentation des objectifs et des résultats attendus de l'atelier.

II.1.1. Cérémonie d'ouverture de l'atelier

Trois interventions ont ponctué la cérémonie d'ouverture, notamment celles du chef de projet RIOFAC, du SE de la COMIFAC et du représentant du ministre de l'économie forestière du Congo.

Dans son mot de bienvenue aux participants et aux partenaires stratégiques, le chef du projet RIOFAC en la personne du Dr Richard EBA'A ATYI a félicité les efforts individuels que chacun a faits pour honorer ce rendez-vous. Il a manifesté sa gratitude et celle du projet RIOFAC à l'endroit de l'Union Européenne (UE) pour son appui technique et financier qui a rendu possible la tenue du présent atelier. Rappelant les objectifs et les résultats attendus dudit atelier, il a établi un lien entre les nombreux défis qui sont à relever par l'OFAC pour son institutionnalisation et sa mission d'accompagner les gouvernements des pays membres dans la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion des informations environnementales et forestières.

Le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, Monsieur Raymond NDOMBA NGOYE à son tour, a saisi l'occasion pour remercier les participants pour avoir répondu présents à l'invitation de la COMIFAC. Il a exprimé sa gratitude à Madame le ministre de l'économie forestière de la République du Congo pour avoir accepté que cet atelier se tienne à Brazzaville et pour les facilités accordées. Le SE a rappelé que l'OFAC a été créée en tant qu'instrument de mise en œuvre du Plan de Convergence, destiné à mettre à la disposition des Etats de la sous-région des informations fiables et exhaustives. L'OFAC pour mener à bien sa mission, a ajouté le SE, a bénéficié d'un appui important de l'Union Européenne à travers le projet RIOFOR destiné à assurer son renforcement institutionnel.

Prenant la parole pour son discours d'ouverture des travaux de l'atelier, M. Etienne YOYO, représentant Madame le ministre de l'économie forestière de la République du Congo, a saisi l'opportunité pour remercier les participants venus des différents pays de la COMIFAC et les partenaires techniques et financiers pour leur participation qui témoigne de la ferme volonté de collaboration et de l'engagement à coordonner les efforts autour des activités de la COMIFAC. Avant de déclarer l'atelier ouvert, il a souhaité à tous les participants plein succès dans les travaux afin que l'OFAC soit doté des indicateurs qui répondent aux nombreuses attentes des Etats de la sous région.

II.1.2. Rappel des objectifs de l'atelier et validation du programme

Le modérateur, Dr. Abdon AWONO a expliqué les objectifs de l'atelier et a dégagé les enjeux dudit atelier. Il a par ailleurs interpellé les participants sur la contribution attendue d'eux pendant les travaux. Ensuite, il a présenté le programme (Annexe 2) qui a été validé par l'ensemble des participants (Annexe 1). Une séance de présentation individuelle des participants s'en est suivie pour une meilleure connaissance mutuelle et dans le but de créer une atmosphère de convivialité et de confiance pendant les travaux.

Au total, neuf pays sur les dix que compte la COMIFAC étaient représentés à savoir : le Burundi, le Cameroun, le Gabon, la Guinée Équatoriale, la République Centrafricaine, la République du Congo, la République Démocratique du Congo, Sao-Tome et Principe et le Tchad.

II.2. Exposés thématiques

Six présentations thématiques sur les sept programmées ont été délivrées sur les processus partenaires et la COMIFAC en rapport avec la gestion de l'information forestière et environnementale en Afrique centrale. Ces communications ont édifié les participants sur les enjeux, les initiatives en cours, les avancées, les contraintes ainsi que les perspectives en rapport avec la nouvelle orientation institutionnelle de l'OFAC au sein des Coordinations Nationales de la COMIFAC (CNC)

Les échanges qui ont suivi ont permis aux participants d'avoir les clarifications et les compléments d'informations sur certains points développés, ainsi que de prendre conscience de leurs besoins en renforcement des capacités dans les thématiques en rapport avec la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion de l'information environnementale. La synthèse des échanges en plénière est présentée ci-dessous:

Présentation 1 : Notion des Principes, Critères et Indicateurs,

Les participants ont retenu qu'un indicateur doit être simple et facile à comprendre et les variables qui l'accompagnent doivent être mesurables tout comme la fréquence de collecte devrait être renseignée.

Les Principes Critères et Indicateurs (PCI) mis en place par les partenaires techniques à la fin des années 90, constituent un cadre de référence en matière d'élaboration des indicateurs dans le domaine forestier. Ces critères vont au-delà des forêts et à ce titre, il existe par exemple des indicateurs de suivi de la pression de chasse sur la faune. C'est le lieu de souligner que l'OFAC dispose des formulaires sur le suivi de la biodiversité qui constitue l'un des piliers importants du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC.

Concernant la mise en œuvre du Plan de Convergence de la COMIFAC (PC) au niveau des pays par les artisans que sont les CNC, il peut être observé que tous les pays membres de la COMIFAC sont également membres de la FAO. Etant donné que c'est la FAO qui porte le FRA, certains indicateurs étant nécessairement identifiés comme commun aux deux processus, il y a lieu de voir derrière tout cela des opportunités de synergie et non de conflits dans la sous-région.

L'atelier de consultation des experts donne l'occasion à tous les acteurs, y compris les partenaires privés (concessionnaires) de s'exprimer et de s'impliquer dans l'élaboration des indicateurs. C'est également une opportunité de synergie.

Présentation 2 : Processus FRA-FAO/ODD

Le processus FRA signifie *Forest Resources Assessment*. Il s'agit d'un processus d'évaluation des ressources forestières mondiales qui date de 1946, année au cours de laquelle le premier mandant a été donné à la FAO de regrouper les données sur les ressources forestières au niveau des pays. Les points focaux FRA qui sont les correspondants nationaux sont nommés par les pays. La liste publique est d'ailleurs disponible sur internet. Cependant, il convient de noter que pour le cas de l'Afrique

centrale, la nomination des correspondants nationaux FRA du Rwanda et de la République du Congo reste attendue. Une fois validées, les données du FRA sont publiques, transparentes et disponibles sur le site. Cependant, de manière générale et selon les CNC, les choses se font encore en ordre dispersé dans certains pays au point où il devient difficile de savoir qui fait quoi. Les CNC soulignent qu'il serait souhaitable de voir clairement le niveau d'imbrication des points focaux FRA avec les CNC.

Malgré tout, les discussions ont montré qu'il existait déjà une certaine synergie entre les correspondants nationaux FRA et les Points Focaux OFAC (PF OFAC) mais celle-ci reste à améliorer pour plus d'efficacité. Des efforts de mise en cohérence sont ainsi à faire d'autant plus que ce sont les Etats qui nomment aussi bien les correspondants nationaux FRA que les CNC appelés à superviser les points focaux OFAC.

Les participants ont ainsi établi l'urgence de l'identification des indicateurs communs entre les processus FRA (comme d'ailleurs les autres processus) et l'OFAC d'une part et la nécessité de procéder au partage des outils de collecte de données d'autre part pour des besoins de cohérence et d'efficacité.

Ensuite, le souci d'harmonisation des perceptions ou des compréhensions des indicateurs retenus par les CNC et le PF OFAC a été perçu par les participants comme étant une condition sine qua none pour minimiser les malentendus et les pertes de temps dans le processus de collecte des données.

Enfin, pour assurer un bon rapportage sur les forêts, il est important que l'on tienne compte des différentes définitions utilisées dans divers processus à l'instar du mécanisme REDD+. Ainsi, une bonne collaboration garantirait, par exemple, une meilleure évaluation du carbone forestier en tenant compte des équations allométriques déjà disponibles dans la sous-région Afrique Centrale et dont la mise à jour est requise de manière régulière.

Présentation 3 : Restauration/AFR100

Le processus AFR100 signifie *African Forest Restoration*. Il s'agit d'un mouvement financé par les pays du Nord. L'objectif est de restaurer jusqu'à 100 millions d'ha de paysages en Afrique en prenant en compte tous les types de dégradation chaque pays devant définir les besoins de restaurations de paysages importants pour lui. Cela appelle le besoin de mise en commun d'information au niveau des partenaires. Ce qui est important ici c'est la prise en compte de toutes les forêts et d'autres types de terre. Il est possible que soient capitalisés les indicateurs OFAC existants sans nécessairement en créer d'autres pour que soit pris en compte de manière spécifique le processus AFR100.

Synthèse des présentations 4, 5 et 6 portant sur le Processus OFAC et Processus Plan de Convergence de la COMIFAC

Les trois présentations thématiques consignées dans la dernière série du premier jour ont permis aux participants de mieux comprendre la trajectoire de l'OFAC et les

difficultés qui sont les siennes dans l'accomplissement de sa délicate mission de gérer efficacement l'information environnementale en Afrique Centrale. Les participants ont eu l'occasion de dissiper les malentendus apparents entre l'OFAC et le suivi du PC de la COMIFAC. Le premier constitue, ni plus ni moins, l'instrument technique au service de la COMIFAC. Mieux encore, il s'agit du bras séculier de la COMIFAC dans la gestion de l'information forestière et environnementale en Afrique Centrale. Les indicateurs de l'OFAC découlent donc logiquement du PC. L'institutionnalisation de l'OFAC à travers l'implantation des PF OFAC au sein des coordinations nationales est une première réponse tangible.

Au demeurant, les débats entre les participants ont été assez nourris sur la recherche de la réponse à la question de savoir **comment créer une synergie ou un espace commun d'actions qui soit favorable à la collecte des informations par l'OFAC au nom des partenaires en référence aux indicateurs identifiés comme communs ?**

Au regard de la multitude d'initiatives qui existent sur l'information forestière et environnementale en Afrique centrale, il est urgent que l'on procède à une fédération des forces en mettant les CNC au centre de tous ces processus pour garantir des données plus fiables. En effet, une bonne coordination des efforts entre les processus en cours et l'OFAC permettrait de réduire les charges de collecte, de traitement et d'exploitation. Il serait alors primordial d'identifier les indicateurs communs entre chacun de ces processus (FRA, ODD, etc.) et l'OFAC. Pour appuyer cette orientation, le projet dans ses 4 années d'existence se propose d'utiliser une approche de collecte des données chapotée par les CNC, à moins que les pays n'en disposent autrement. Il est donc important que les CNC aient au niveau des pays une organisation interne susceptible de créer une osmose entre les Points focaux OFAC pour faciliter la collecte de ces données. Il n'est cependant pas exclu que l'Etat fasse confiance à d'autres sources de données notamment des ONG selon les cas.

Par ailleurs, il a été donné aux participants de constater qu'il existait une certaine incohérence dans le mécanisme de collecte des données ; ce qui peut justifier une différence de chiffres entre les données présentées par certains processus et celles du site OFAC. Il faudrait avoir plus de précision sur la définition des indicateurs et même faudra-t-il développer, chaque fois qu'il paraîtrait complexe, un protocole de collecte de données en identifiant clairement les variables y afférentes.

Bien plus, la compréhension de l'indicateur par celui qui collecte au niveau de l'Etat ne donne pas nécessairement lieu à des données fiables car il pourrait y avoir des variances selon les pays. Ainsi au-delà de la nécessité de rendre l'outil de collecte de données très clair, il serait utile de procéder au renforcement des capacités de ceux qui sont appelés à assurer la collecte des données dans les différents pays. En définitive, la fiabilité des données revient aux pays car c'est à ce niveau qu'elles sont produites. Les indicateurs ne doivent en aucun cas être renseignés comme une formalité. Par ailleurs, la structuration des CNC n'est achevée que dans 3 pays sur les dix que compte la COMIFAC.

En outre, il est apparu nécessaire qu'un texte spécifique soit pris par l'impulsion du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, déclinant les responsabilités dans la collecte de données de l'OFAC. En désignant les CNC, il faudra aussi tenir compte du fait que les données attendues sont issues de plusieurs secteurs (Forêt-agriculture, mines, etc.).

Sur un tout autre plan, pour éviter une remise en cause de la qualité des données à l'extérieur, celles-ci pourraient être nécessairement validées par les services nationaux des statistiques des pays. Malheureusement 70% des données au niveau des services sont encodées. Cependant dans certains pays à l'instar de la RCA, le Gabon et le Congo certains services n'encodent pas du tout. .

II.3. Les groupes de travail

A la suite des exposés, six (groupes de travail ont été constitués sur la base des thématiques en liaison avec les axes de collaboration avec les partenaires identifiés et en cohérence avec la volonté d'assurer un alignement entre les indicateurs OFAC et les attentes des Etats de la sous-région Afrique centrale découlant de leurs engagements internationaux sur la gestion durable en général. Les six groupes de travail mis en place sont les suivants :

- **Groupe 1** : Révision indicateurs OFAC – synergies Processus globaux CBD/CCNUC/FRA-FAO/ODD ;
- **Groupe 2** : Révision indicateurs OFAC – suivi du Plan de Convergence de la COMIFAC.,
- **Groupe 3** : Révision des indicateurs sites (Concessions forestières) OFAC-synergies avec OIBT forestière – WRI – syndicats forestiers ;
- **Groupe 4** : Produits forestiers non ligneux ;
- **Groupe 5** : Indicateurs spatiaux de suivi de l'environnement/Forêt ;
- **Groupe 6** : Indicateurs biodiversité marine.

Les groupes de travail avaient comme orientation, d'aborder chaque thématique en réalisant une analyse croisée entre les indicateurs OFAC et ceux des processus globaux et régionaux, tout en gardant en tête l'objectif d'alléger la charge de collecte. A partir de là, les indicateurs communs pouvaient être ressortis et les *gaps* identifiés pour proposer de nouveaux indicateurs. Une collaboration plus poussée entre les acteurs œuvrant dans le domaine de la gestion de l'information environnementale et forestière devrait éliminer de nombreux doublons qui débouchent sur des coûts d'actions plus élevés et des résultats parfois mitigés. Un mandat a été ainsi donné au différents groupes de travail de scanner les différentes grilles d'indicateurs pour:

- Identifier les indicateurs OFAC à supprimer parce que n'étant plus pertinents,
- Adapter ou réajuster les indicateurs OFAC qui manquent de cohérence ou sont

mal exprimés,

- Créer les indicateurs qui s'imposent au regard de nouvelles exigences ou interpellations des acteurs principaux que sont les Etats.
- Identifier les passerelles/synergies possibles entre l'OFAC et les partenaires,
- Préciser le protocole de collecte de données surtout pour les indicateurs les plus complexes, à travers une définition claire et précise associée à des variables ciblées avec leurs unités de mesure et la fréquence de celles-ci. .

Sur les six groupes de travail, trois n'avaient pas de cadre de référence d'indicateurs, car ces derniers n'existaient pas encore. Il s'agit notamment des groupes se penchant sur les PFNL, les indicateurs spatiaux et la biodiversité marine. Les membres de ces groupes devaient proposer des indicateurs, en puisant dans leur expertise et leurs expériences respectives. La synthèse des échanges en plénière au terme des travaux en groupe est présentée ci-dessous :

Groupe 1 : Synergies Processus globaux CBD/CCNUC/FRA-FAO/ODD

Ce groupe n'ayant pas tenu compte des indicateurs ayant un lien avec les activités illégales, il est clairement ressorti des discussions en plénière que l'illégalité de l'activité incriminée n'excluait pas la pertinence de l'indicateur y relatif. Les indicateurs de suivi de la pression de la chasse rentrent dans ce chapitre. Il est important par exemple que l'on ait des indicateurs sur la capture des perroquets bien que l'activité soit illégale.

Groupe 2 : Révision indicateurs OFAC – suivi du Plan de Convergence de la COMIFAC

Ce groupe de travail a réuni les représentants de l'ensemble des processus de collecte et de rapportage sur les écosystèmes forestiers d'Afrique centrale. L'analyse des indicateurs du PC a été faite en référence à la liste des indicateurs issus des processus CFRQ/FRA/OIBT en tenant compte des indicateurs OFAC qui se trouvaient être absents. Le groupe a ainsi procédé à la validation des indicateurs proposés, à la suppression de ceux qui ne paraissaient pas pertinents ou créé ceux qui étaient opportuns. La liste des indicateurs étant très dense, le croisement n'a pu être achevé et pourra se poursuivre après l'atelier de Brazzaville. Le tableau récapitulatif se trouve à l'annexe de ce rapport.

Groupe 3 : Révision des indicateurs sites (Concessions forestières) OFAC- synergies avec OIBT forestière – WRI – syndicats forestiers.

Il a été souligné ici que de nombreux formulaires utilisés dans la collecte des données dans ce domaine sont renseignés mais l'information reste incomplète (seule une partie des concessions est renseignée pour certaines années) et les données saisies ne sont pas validées. Avant de réaliser la révision des indicateurs, le groupe s'est interrogé sur les objectifs de ce système de suivi et a identifié trois objectifs :

1. Fournir des informations pertinentes : c'est l'objectif qui prévalait lors de la définition

initiale des indicateurs et qui reste prépondérant ;

2. Communiquer (pour les Etats et les opérateurs privés) sur les progrès réalisés par le secteur forestier ;

3. Assurer la transparence et fournir des éléments garantissant la légalité (en lien avec les obligations du RBUE et des APV FLEGT).

Pour chaque indicateur, le groupe s'est interrogé également sur la valorisation possible de chaque indicateur, y compris en vue d'une spatialisation des données.

Enfin, des liens ont été recherchés avec Open Timber Portal développé par WRI.

Ainsi, en attendant que le travail de croisement soit achevé, 26 indicateurs ont été supprimés parce que peu utiles ou difficiles à comprendre, 12 ont été reformulés et 15 ont été créés. Les indicateurs créés sont principalement des indicateurs "documentaires", en lien avec le 3ème objectif donné ci-dessus.

Le groupe a insisté sur le besoin d'améliorer l'ergonomie du formulaire de saisie, de disposer d'une capacité de collecte des données, de définir un mécanisme de validation.

Par ailleurs, il a été proposé en plénière par WRI d'ajouter un indicateur portant sur l'origine des capitaux des sociétés concessionnaires. .

Groupe 4 : Produits forestiers non ligneux

En référence au travail abattu par le groupe de travail FAO et partenaires, il a été proposé de procéder à l'amélioration des indicateurs PFNL en tenant compte des orientations de Kigali 2016 consignées dans un document structurant au niveau du SEC et qui intègre beaucoup d'aspects, notamment le cadre légal et institutionnel, les travaux réalisés au niveau national et régional, au niveau du marché et la sécurité alimentaire. Le retard concédé par les experts GIZ et MINFOF du fait des vols difficiles dans la sous région ne leur aura pas permis de prendre part à ce groupe de travail et donc d'élaguer certains aspects importants de cette thématique aussi importante pour les communautés locales et les peuples autochtones en Afrique Centrale. La coordination nationale se devra de tenir compte de leur contribution après coup.

Compte tenu de la diversité des PFNL et la multitude d'usages, beaucoup reste à faire pour mettre en œuvre les directives sous régionales en la matière. Il faudra donc tout faire pour maîtriser au moins quelques espèces selon la demande sous régionale/ internationale et la priorité des Etats qui n'élucideraient sans doute pas les paramètres économiques, sociaux et environnementaux avec un accent particulier sur la transformation. Une réflexion plus profonde devra être menée sur la fiscalité applicable dans le secteur. Quoiqu'il en soit, il est impérieux que les statistiques soient produites pour mieux renseigner les décideurs sur les filières qui se démarquent en termes de lutte contre la pauvreté, l'insécurité alimentaire, les volumes potentiels à l'échelle des pays, la demande régionale et extérieure. Il sera ainsi important que des services spécialisés (Direction nationale de la statistique) des Etats soient davantage impliqués et

que les Etats aient la volonté d'améliorer le cadre légal et réglementaire aux fins de favoriser la valorisation de ces PFNL.

Groupe 5 : Indicateurs Spatiaux de suivi de l'environnement/Forêt

Il a été observé que les indicateurs utilisés pour avoir un peu de lumière sur le plan de l'affectation des terres reposent essentiellement sur les données issues des concessions forestières avec une faible considération de la réalité des aires protégées. Cet état des choses ne favorise pas la mise en place d'un schéma d'affectation des terres à l'échelle des pays de la sous région ni un suivi efficace des impacts environnementaux. Il était donc urgent que des indicateurs fiables soient créés en tenant compte des nouveaux engagements internationaux des Etats à travers des mécanismes comme la REDD+ et les CNC. Bien plus, au regard de l'existant, certains indicateurs ont été jugés impertinents et ont été supprimés alors que d'autres ont été simplement reformulés.

Enfin, une revue de l'ensemble des données géospatiales d'intérêt a été entamée par les membres du groupe en identifiant les fournisseurs, l'intérêt potentiel dans les différentes thématiques de suivi de l'OFAC et la fréquence de collecte.

Groupe 6 : Indicateurs sur la biodiversité marine

Après le constat selon lequel le groupe de travail portant sur la biodiversité marine a focalisé son travail sur les tortues marines (parce que les techniciens ont indiqué que c'est surtout sur cette espèce que le travail a été fait en Afrique Centrale), il a été recommandé que le champ d'action soit élargi de manière à prendre en compte d'autres espèces telles que les Lamentins et même aborder l'épineux problème de la gestion des mangroves qui se trouvent être très menacées en Afrique Centrale. Les indicateurs proposés nécessitent une reformulation et même une segmentation afin que les variables ciblées soient claires, précises et faciles à collecter.

A la préoccupation des participants de comprendre pourquoi l'OFAC voudrait étendre son action au-delà des forêts, il a été observé à travers les débats que l'intérêt d'inclure ces indicateurs dans l'OFAC, réside dans les attentes de certains pays d'Afrique Centrale qui disposent d'une longue zone côtière et ont pris des engagements internationaux pour la gestion durable de certaines espèces marines. Bien plus, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a mis en place un groupe de travail sur la Biodiversité (GTBAC) qui ne devrait pas occulter les espèces marines. Malheureusement les informations fiables ne sont pas encore disponibles pour aider le GTBAC de la COMIFAC. Il est important que soit comblée cette absence de manière progressive.

Par ailleurs, il a été souhaité qu'au-delà des déchets plastiques qui ont été abordés dans la liste des indicateurs proposés, l'on intègre les déchets solides et les liquides parce que les rejets des hydrocarbures font généralement des dégâts considérables qu'on ne saurait négliger dans le processus de suivi de la biodiversité marine.

II.4. L'IDENTIFICATION DES THEMATIQUES DE PUBLICATION

Les thématiques de publications ont été identifiées suivant les quatre formats que sont :

- les notes d'orientations politiques ;
- l'Etat des Forêts (EdF) ;
- l'Etat des Aires Protégées (EdAP) ;
- l'Etat des Projets (EdP).

Pour effectuer un travail bien ciblé, trois groupes de travail ont été constitués, considération faite de l'expertise des uns et des autres. Il convient de souligner que le travail en groupe a été précédé des présentations liminaires pour permettre aux participants d'être au même niveau d'information sur toutes les thématiques abordées. Ainsi, tous les groupes devaient réfléchir dans un premier temps sur les notes de politique avant de se pencher sur une thématique spécifique.

II.4.1. Les notes politiques

Il ressort de l'exposé de Dr. Richard EBA'A ATYI qu'une note politique est un outil d'aide à la décision et comme telle, elle doit porter sur un problème à la fois pertinent et urgent. L'identification de thèmes pertinents doit être suivie d'un ordre de priorité car on ne saurait résoudre tous les problèmes pertinents au même moment. Le tableau ci-dessous résume les propositions issues des trois groupes de travail constitués.

Groupes	Thèmes proposés
Groupe 1	1. Les tourbières : écosystèmes marécageux à haute valeur de séquestration du carbone : comment les préserver et les promouvoir ; 2. Les PFNL : potentiel de diversification de l'économie nationale mal valorisée ; 3. Nouvelles opportunités des marchés nationaux et sous-régionaux du bois par rapport au marché ultra-marin ; 4. Les plantations forestières : mesure pour le développement des plantations privées ; 5. Comment sécuriser le domaine forestier permanent (aménagement du territoire, etc.) ; 6. Transformation plus poussée des produits forestiers : opportunité de création d'emplois, diversification de l'économie, etc.) ; 7. Lutte anti-braconnage ; 8. Prise en compte des aspects environnementaux dans les grands projets d'investissement ; 9. Gestion du bois énergie, bioénergie, gestion de la biomasse ; 10. Marché de carbone : réflexion sur les opportunités pour nos Etats ; 11. Rémunération des services écosystémiques ; 12. NDC, opportunité pour les pays d'Afrique ; 13. La place de la restauration des paysages dans l'aménagement des territoires.

	Thèmes prioritaires 1. Nouvelles opportunités des marchés nationaux et régionaux du bois par rapport au marché ultra-marin ; 2. Les PFNL : potentiel de diversification de l'économie nationale mal valorisée ; 3. Valorisation des services écosystémiques : (quelle valeur, à quel prix et pour quel bénéfice ?) a. Tourbière b. Faune
Groupe 2	1. Estimation de stock biomasse et l'évolution du couvert forestier ; 2. Harmonisation de la politique fiscale forestière ; 3. Transformation plus poussée du bois ; 4. Suivi et traçabilité de la production artisanale du bois ; 5. Commerce du bois dans l'espace COMIFAC ; 6. Gestion durable des aires protégées ; 7. Mécanisme de financement durable ; 8. Braconnage dans les aires protégées ; 9. Perte de la biodiversité dans la sous-région ; 10. Promotion des PFNL.
Groupe 3	1. Impacts de la criminalité faunique sur le développement socioéconomique en Afrique Centrale ; 2. Cartographie des financements nationaux et régionaux de la conservation et la gestion durable des forêts en Afrique Centrale ; 3. Payements des services environnementaux comme contribution au développement durable en Afrique Centrale ; 4. Conservation et alternatives pour le développement socioéconomique des communautés locales et autochtones en Afrique Centrale ; 5. Règlementation de la gestion durable des produits forestiers non ligneux en Afrique Centrale ; 6. Approvisionnement des marchés publics par les produits débités d'origine légale.

II.4.2. Les publications liées à l'Etat des Forêts, l'Etat des Aires Protégées et l'Etat des Projets.

Au terme du travail abattu dans les groupes de travail, des discussions en plénière ont ressorti des points d'attention pour les différentes déclinaisons des publications ainsi que présentés ci-dessous :

- La responsabilité de rédaction de l'EdF revient à l'OFAC qui en assure la coordination ;
- Le processus de publication de l'EdAP est déjà assez avancé avec un important atelier organisé sur le sujet en 2017 avec les 10 pays. Les thèmes sont déjà définis et les 3 axes principaux projetés. Un groupe de travail ad'hoc de rédaction est en vue avec un comité éditorial de relecture ;

- Il faudra s'assurer que ce qui est fait dans le cadre du FRA soit en harmonie avec l'OFAC ;
- Il faudra un chronogramme précis pour planifier les livrables ;
- La prochaine publication de l'EdF est prévue pour 2021 parce qu'il y a une nécessité d'harmonisation et d'intégration des nouveaux indicateurs ;
- La publication des données du processus FRA un an avant celle de l'OFAC se justifie car les approches et le traitement des données ne sont pas identiques ;
- Pour l'EdAP, la publication est prévue en 2019. Il a été recommandé d'éviter que la porte d'entrée de cette publication soit sur les menaces afin de maintenir une approche constructive ;
- Il faudra assurer des arbitrages entre une approche globale d'analyse des projets et une approche par projet pour l'EdP. En optant pour l'approche globale l'on pourrait utiliser des encadrés pour les projets spécifiques à titre d'illustration. Quoiqu'il en soit, il serait utile de mettre en place des critères de choix des projets impliqués dans les analyses ;
- Il faudra assurer un travail de relecture des thématiques transversales identifiées pour les publications afin d'éviter des doublons entre EdF et EdAP comme « le feu » mentionné dans les deux cas ;
- L'EdP devra s'appuyer sur les données disponibles au sein de la COMIFAC pour éviter des doublons.

III. Conclusion et recommandations

L'atelier de révision des indicateurs de l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC) et d'identification des thématiques de publication s'est déroulé avec beaucoup de succès au regard de la contribution active des participants. Au-delà des compléments sur le croisement des indicateurs et la définition d'un protocole de collecte de données pour certaines thématiques, le contenu prévu a été couvert et les résultats obtenus satisfaisants.

A l'issue des travaux de groupes et des échanges en plénière des recommandations fortes ont été formulées par les participants à l'endroit de la Coordination de l'OFAC et du projet RIOFAC :

1. Achever le travail lié à la définition des indicateurs, à l'identification des paramètres mesurables et les fréquences de collecte de l'information, en impliquant les experts sachant que le travail ne pouvait pas être achevé en trois (3) jours, la liste des indicateurs qui devaient être croisés étant apparue très longue et fastidieuse.
2. Organiser un atelier de renforcement de capacités des Coordonnateurs Nationaux COMIFAC et les PF OFAC pour permettre une appropriation effective du système d'indicateurs de l'OFAC,
3. Adresser officiellement une note explicative aux Etats membres pour finaliser le processus de nomination des CNC afin que tous les Etats soient au même niveau avant la tenue de l'atelier de renforcement des capacités proposé pour les jours à venir,
4. Capitaliser les appuis techniques et financiers et les processus en cours en Afrique Centrale dans la collecte, le traitement et la diffusion de l'information environnementale en élargissant la responsabilité de l'OFAC sur les indicateurs commun avec chacun des partenaires.

C'est sur une note d'espoir et à la satisfaction de tous les participants que le représentant de Madame le ministre de l'économie forestière de la République du Congo a clôturé les travaux de l'atelier de Brazzaville. Il a souligné que les pays de la sous-région ne ménageront aucun effort pour faire de l'OFAC un instrument de mise en œuvre du Plan de convergence afin de capter l'ensemble des informations nécessaires à la gestion durable des écosystèmes forestiers du bassin du Congo.

ANNEXES

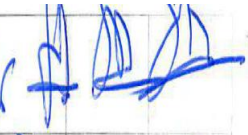
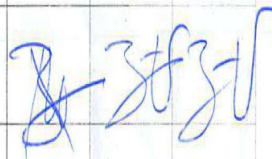
1. Liste des participants

N°	NOMS	FONCTIONS	ADRESSE/EMAIL/TEL	20 Fevrier	21 Fevrier	22 Fevrier
1.	NAKOE Gaston Prosper	PF OFAC RCA Condonnateur CDF	TEL: +236 72 02 80 14 EMAIL: nakoeprosper@yahoo.fr			
2.	Guillaume TSHINPANGA NUTONBO	PF OFAC RCA CNC-RAC	TEL: +243 81 59 98 600 EMAIL: guillaumetshinpanganutonbo@gmail.com			
3.	MEDJIBE Vincent	Expert OFAC	TEL: +237 690 09 34 64 EMAIL: medjibe@gmail.com			
4.	DIMANCHE Luc	CNC RCA	TEL: +236 75 50 35 40 EMAIL: dimancheluc@yahoo.fr			
5.	Guizol Philippe	CIRAD	TEL: EMAIL: guizol@cirad.fr			
6.	KON-RAI Amicando	UNESCO - CAWHPF	TEL: 677 05 76 54 EMAIL: ac.wam-zaw@unesco.org			
7.	PORGO Hourly	P.F / OFAC TCHAD	TEL: +235 66 10 10 27 EMAIL: porgohourly@yahoo.fr			
8.	ANTONIO Mayer	P.F/OFAC- STP	TEL: +239 99 15 60 8 EMAIL: maymaha@hotmail.com			
9.	MAKAK Jean Sylvestre	Directeur - Gerant GEDCOM	TEL: +241 06 64 40 38 EMAIL: jeanmakak@gmail.com			

10.	DAMUNZIO Remi	FAO	TEL: +447946435698 EMAIL: remi.damunzio@gmail.com	
11.	EMANE Elin Rukio	OTAC GABON	TEL: +241 06 49 85 161 EMAIL: elisemane@ychn.fr	
12.	Zaba Aliji	CIFOR	TEL: +237699981658 EMAIL: z.abaji@cgiar.org	
13.	GUILLEUX Alexis	RASTOMA	TEL: +237 69554 3030 EMAIL: alexis.guilleux@rastoma.org	
14.	Sabino, PRES CARVALHO	CNC-STP	TEL: (+239) 9905023 EMAIL: carvalhosab@yahoo.com	
15.	Nicolas Ntare	RWFA	TEL: +250788790171 EMAIL: nicos150@gmail.com	
16.	NIBIZI EPIHENY	WMIFAC: CNC BURUNDI	TEL: +277 79940062 EMAIL: niepys@yahoo.fr	
17.	LUC ATINDU	CNC RDE	TEL: 040033346 / +243999911143 EMAIL: lucatindu@gmail.com	
18.	MME HETHA Victoire	CNC-Cameroun	TEL: +237 699819745 EMAIL: victorhetha@gmail.com	
19.	Valery TCHUANTE	Expert Suivi-Ev. CONIPAE	TEL: 679 334402 EMAIL: vtchuante@conipae.org	
20.	Jacques Mouloungou	CNC-GABON	TEL: 241 07556350 EMAIL: mouloungou_jacques@yahoo.fr	
21.	OUMER YAHIA HADJI	CNC-Tchad	TEL: +23766404385 EMAIL: oumermahguzi7@gmail.com	
22.	Florentin MUGULA	WAD - DDC	TEL: +243814897019 EMAIL: florentinmugula@gmail.com	
23.	Remy mukongo	CEEAC	TEL: +24107382779 EMAIL: remymukongo@rocketmail.com	

24.	YOYO Etienne	ENC-Congo	TEL: 05 943 74 77 EMAIL: etienneyoyo7@gmail.com			
25.	Paolo Roggeri		TEL: +39 368 1411405 EMAIL: paolo.roggeri@ec.europa.eu			
26.	Flora PALLA	Contribution G10 for	TEL: EMAIL: palla@hushkine-conf.fr			
27.	PATRICK MUDERHWA	Assistant Point focal FEH/RAC	TEL: +243 997621411 EMAIL: patrickmuderhwa@yahoo.fr			
28.	PATOUCANTIO Piro	PFN. UNCCD Congo	TEL: on 562 34 14 EMAIL: sateufoch@yahoo.fr			
29.	NGANWA Christian	G12	TEL: christian.nganwa@gfde EMAIL: /			
30.	JOMHA DJOSSE BONALA	OFAC	TEL: EMAIL: deljossi@observatoire-comifac.net			
31.	NTUMBA KAZUMBA Hubert	Expert UN-REDD/RAC ODD	TEL: +243993500300 EMAIL: ntumbakazumba@gmail.com			
32.	PAOL SIEKENI	AFRIQUE Environnement	TEL: +242 0518 62 49 EMAIL: afeurouenecaplas@yahoo.fr			
33.	OUKOUNGO Jean	Point focal Climate-Congo	TEL: 06 4340020 EMAIL: Jeanoukoudongo016@gmail.com			
34.	OMARI ILAMBU OMERZ	WCS	TEL: +243 843989066 EMAIL: oilambuewcs.org			
35.	GERVAIS ITSONA	SEA/COMIFAC	TEL: EMAIL: xmodzous.comifac.org			
36.	MPASSI MOUMPASSI GERMAIN ROELF	Point Focal ODD	TEL: +242 055813382 EMAIL: mroelghmain@yahoo.fr			
37.	Celine NANA	COMIFAC	TEL: EMAIL: comifac@comifac.org			

38.	Victor Engonou	CNE	TEL: 240 222240829 EMAIL: victor.engonou@yahoo.com	
39.	DJEAN BONFILS	WRI	TEL: 242 05361817 EMAIL: djean.bonfils@wri.org	
40.	NGON-RAL Annie Claude	CANAFI - UNESCO	TEL: 677 087654 EMAIL: an. ngon-ral@unesco.org	
41.	Nicolas BAYOL	FRNi	TEL: +33 467 26 08 09 EMAIL: nbayol@frni-france.com	
42.	Dr. Abdou AWONO	Consultant	TEL: EMAIL: abdouawono@gmail.com	
43.	Raymond NDOMBA N.	S. exécutif	TEL: +237 699 027067 EMAIL: raymond.ndombangye@gmail.com	
44.	BATOUNGADIO Pierre	P.F.N. unced	TEL: 055623414 EMAIL: batoungadiop@yahoo.fr	
45.	IVE ATANGU	CNE RDC	TEL: EMAIL:	
46.	Regina Sebastian	UICN	TEL: EMAIL: sebastian.segnewit@uicn.org	
47.	Paulette Ebina	CNC Congo	TEL: EMAIL: tarapan@yahoo.fr	
48.	Paolo ROGGERI	JRC (UE)	TEL: EMAIL: paolo.roggeri@ec.europa.eu	
49.	EBINA Paulette	DVRF CARIB (BWP)	TEL: 9555 69567 EMAIL: tara_pou@yahoo.fr	
50.	MATENDO J Mathia	representant PF CDB-	TEL: 06 976 4306 EMAIL: mwendomath@yahoo.fr	
51.	Nguenang Guy Melin	Congo GIZ-Polite	TEL: 675947758 EMAIL: guy.nguenang@giz.de	

52.	Amou Fou ondra	Minfuf/ggnl	TEL: 25486206 EMAIL: ondraamonyana@yahoo.fr	
53.	Quentin JONGERS	RIOFAL	TEL: 2394356308 EMAIL: qjongs@waterwin.com.be	
54.	Joan Boufils	WRI	TEL: 053612517 EMAIL: joan.boufils@wri.org	
55.			TEL: EMAIL:	
56.			TEL: EMAIL:	
57.			TEL: EMAIL:	
58.			TEL: EMAIL:	
59.			TEL: EMAIL:	
60.			TEL: EMAIL:	
61.			TEL: EMAIL:	
62.			TEL: EMAIL:	
63.			TEL: EMAIL:	
64.			TEL: EMAIL:	
65.			TEL: EMAIL:	



2. Agenda détaillé de l'atelier de révision des indicateurs de l'OFAC

Jour1 : Mardi 20/02/2018		
Heure	Activités	Responsable
8h00 – 8h30	Arrivée et enregistrement des participants	
8h30 – 9h45	Allocutions d'ouverture Présentation des objectifs et différentes articulations de l'atelier Photo de famille	
9h45 - 10h00	Pause-Café	
Session 1 : Présentation des processus partenaires et COMIFAC		
10h00 – 13h00 <i>10 min pour chaque présentation</i> <i>20 min pour chaque session</i> <i>Question/Réponses</i>	• Notion des Principes Critères Indicateur, • Processus APA, • Processus FRA-FAO/ODD, • Restauration/FR100, Questions / Réponses • Processus OFAC historique, • Evolution du processus OFAC • Processus Plan de Convergence de la COMIFAC Questions / Réponses	
13h00 – 14h00	Pause-Déjeuner	
Session 2 : Travail de groupe		
14h00-15h00	Présentation des TDR des travaux en groupe et constitution des groupes	
	Travail en groupe	
16h00-16h15	Pause-Café	
16h15-17h00	Travail en groupe	
Jour 2 : Mercredi 21/02/2018		
Session 2 : Travail de groupe (Suite)		
8h00 – 10h00	Travail en groupe	
10h00-10h15	Pause-Café	
10h15-13h00	Travail en groupe	
13h00 – 14h00	Pause-Déjeuner	
14h00-17h00 <i>30 min pour chaque groupe y compris la session</i> <i>Question/Réponses</i>	Restitution des travaux de groupe	
Jour 3 : Jeudi 22/02/2018		
Session 3: Publications		
08h00-10h00	Structuration et contenu du prochain rapport	

	EdP/Feuille de route Identification et des thèmes de notes d'analyses politiques	
10h00-10h15	Pause-Café	
10h15-13h00	Travaux de groupes Groupe 1 : Structuration et contenu du prochain rapport EdF / Feuille de route Groupe 2 : Structuration et contenu du prochain rapport EdAP / Feuille de route	
13h00 – 14h00	Pause-Déjeuner	
14h00-15h30	Travaux de groupes Groupe 1 : Structuration et contenu du prochain rapport EdF / Feuille de route Groupe 2 : Structuration et contenu du prochain rapport EdAP / Feuille de route	
15h30-17h00	Restitution des travaux de groupes	
	Fin de l'atelier	